

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt-trois, le sept avril, à dix-neuf heures,
Présents : 48 le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire
Absents excusés : 14 à la salle des Conférences du Rozier Coren à Saint-Flour,
Pouvoirs : 15 après convocation légale en date du 31 mars 2023, sous
Votants : 63 la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

Présents :

MME Agnès AMARGER, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Béatrice ANTONY, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, M. Gilles BIGOT, M. Richard BONAL, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, M. Benjamin SALSON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Gérard DELPY, MME Ghislaine DELRIEU, M. Christian GENDRE, M. Vital GENDRE, M. Éric GOMESSE, MME Olivia GUEROULT, MME Martine GUIBERT, MME Nathalie LESTEVEN, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, MME Marie PETITIMBERT, M. Marc POUGNET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, M. Olivier REVERSAT, M. Pierre SEGUIS, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

Absents excusés :

M. Frédéric ASTRUC, MME Marina BESSE, M. Robert BERTRAND, M. Claude BONNEFOI, MME Yolande CHASSANG, M. Jérôme GRAS, MME Nadine JANVIER, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Marine NEGRE, M. Louis PECHAUD, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDEVIGNE, MME Patricia ROCHÉS, M. Michel ROUFFIAC.

Pouvoirs :

MME Pierrette BEAUREGARD donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU
M. Robert BOUDON donne pouvoir à M. Bernard REMISE
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES
M. Philippe ECHALIER donne pouvoir à MME Agnès AMARGER
M. Adrien LAMAT donne pouvoir à M. Marc POUGNET
MME Annick MALLET donne pouvoir à MME Marie PETITIMBERT
M. Guy MICHAUD donne pouvoir à M. Gilbert CHEVALIER
M. Louis NAVECH donne pouvoir à M. Christian GENDRE
M. Jean-Luc PERRIN donne pouvoir à M. Philippe MATHIEU
MME Jeanine RICHARD donne pouvoir à M. Bernard MAURY
M. Robert ROUSSEL donne pouvoir à M. Gérard MOULIADE
M. Serge TALAMANDIER donne pouvoir à MME Céline CHARRIAUD
MME Maryline VICARD donne pouvoir à M. Jean-Claude PRIVAT
M. Loïc POUDEROUX donne pouvoir à MME Sophie BENEZIT

Madame Annie ANDRIEUX a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **18 AVR. 2023**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **18 AVR. 2023**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

**OBJET BUDGET PRIMITIF 2023 –
BUDGET ANNEXE POLES ENSEIGNEMENT/ DIFFUSION ARTISTIQUE ET
LECTURE PUBLIQUE**

RAPPORTEUR : Madame Emmanuelle NIOCEL-JULHES

Ce budget regroupe les services suivants :

- Le service enseignement musique – danse – théâtre ;
- La diffusion artistique comprenant le plan d'action artistique (CTEAC) ;
- La biennale d'art contemporain : Chemin d'Art ;
- Les deux médiathèques communautaires.

Il est équilibré en dépenses et en recettes aux sommes suivantes :

- Section de fonctionnement : 960 201,05 € (940 674,00 € en 2022)
- Section d'investissement : 89 464,21 € (137 450,00 € en 2022)

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les crédits pour les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 960 201,05 € :

➤ Charges à caractère général	338 273,28 €
➤ Charges de personnel	588 100,00 €
➤ Autres charges de gestion courante	4 800,00 €
➤ Charges financières	1 477,77 €
➤ Charges exceptionnelles (titres annulés)	350,00 €
➤ Dotation aux amortissements	27 200,00 €

Ce budget annexe est impacté par les évolutions des frais énergétiques (électricité, gaz, carburant) à hauteur de +27 700 €.

Par ailleurs, sont prévus l'ensemble des projets CTEAC (plan d'éducation artistique du territoire) pour un montant de 32 000 €.

Les charges de personnel, pour la partie enseignement, intègre les évolutions nécessaires au bon déroulement de la saison d'enseignement. Concernant la lecture publique, il est prévu une augmentation de volume horaire de 3 h 30 hebdomadaires.

Parallèlement, ce budget annexe subit les décisions nationales en faveur des personnels de catégorie C et de revalorisation du point d'indice et de carrières.

Les recettes de fonctionnement sont les suivantes :

➤ Produits des services	91 600,00 €
➤ Dotations, subventions, participations	825 843,53 €
<i>Dont subvention du Budget général</i>	<i>735 343,53 €</i>
<i>Pour mémoire, participation au BP 2022 = 683 646,00 €</i>	
➤ Autres produits de gestion courante	2 000,00 €
➤ Opérations d'ordre	11 019,00 €
➤ Excédent de fonctionnement reporté (biennale)	29 738,52 €

Les recettes des services de ce budget annexe sont prévues à la même hauteur que la prévision 2022, compte tenu que l'augmentation progressive des inscriptions d'élèves depuis la fin de la crise sanitaire.

La subvention du budget général évolue à 825 843.53 € s'expliquant par

Annulé de réception en préfecture
015-200066660-20230407-DELIB2023-126-BF
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

- ⌘ L'augmentation des frais fixes de fonctionnement (Energie, électricité, gaz, carburant, coût du papier), charges de la médiathèque de Neuvéglise sur une année pleine ;
- ⌘ Les prévisions de déroulement de carrières des agents et l'anticipation de l'augmentation du point d'indice pour un montant de 11 800 € ;
- ⌘ Les remplacements de professeurs pour le bon déroulement de la saison d'enseignement ;
- ⌘ L'augmentation du volume horaire pour le service lecture publique pour un montant de 3 300 € ;

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les crédits pour les dépenses d'investissement s'élèvent à 89 464,21 € (reports compris) :

➤ Remboursement du capital d'emprunt	6 000,00 €
➤ Dépenses d'équipement (crédits nouveaux) en opérations :	
⌘ Achats d'instruments	9 500,00 €
⌘ Réfection toit terrasse auditorium	11 000,00 €
⌘ Études et réaménagement du Conservatoire	14 189,01 €
⌘ Matériel technique diffusion	7 500,00 €
⌘ Pôle culturel d'Alleuze	754,27 €
⌘ Médiathèques : matériel informatique et équipement mobilier	15 886,00 €
➤ Opérations d'ordre	11 019,00 €
➤ Pour mémoire, Restes à réaliser	13 615,93 €

Les recettes d'investissement sont les suivantes (reports compris) :

➤ Excédent de d'investissement reporté	55 064,21 €
➤ FCTVA	7 200,00 €
➤ Opérations d'ordre	27 200,00 €
➤ Pour mémoire, Restes à réaliser	0,00 €

Les investissements prévus pour l'année 2023 sont autofinancés par l'excédent d'investissement 2022 et les amortissements.

Les principaux travaux consistent :

- pour la partie enseignement, à la réfection de l'étanchéité du toit terrasse de l'auditorium Concernant le projet de réaménagement de l'entrée du conservatoire, il est prévu d'être en recherche active de subventions afin de pouvoir mener ce projet à bien
- pour la partie diffusion, en l'acquisition de matériel technique et de sécurité,
- pour la lecture publique, en l'acquisition de consoles et jeux afin d'attirer de nouveaux publics et au changement de stores délabrés pour la médiathèque de Pierrefort.

Le Conseil Communautaire après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

✚ **ADOpte le Budget Primitif 2023 des POLES ENSEIGNEMENT/ DIFFUSION ARTISTIQUE ET LECTURE PUBLIQUE tel qu'il figure en annexe de la délibération.**

POUR : 60 VOIX

ABSTENTION : 1 (M. Philippe DE LAROCHE)

NE PRENNENT PAS PART AU VOTE : 2 (M. Richard BONAL, M. Bernard COUDY)

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

La Présidente,

Céline CHARBIAUD



La secrétaire de séance

MME Annie ANDRIEUX

15187 Code INSEE	SAINT-FLOUR COMMUNAUTE POLES ENSEIGNEMENT/DIFFUSION ET LECTURE PUBLIQUE	BP 2023 M57
---------------------	--	----------------

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par la Présidente,

Nombre de membres en exercice : 77

Nombre de membres présents : 68

VOTE : Pour : 60

Contre : 0



Abstention : 1

Ne prend pas part au vote : 2

Délibéré par le Conseil Communautaire,
réuni en session ordinaire
À Saint-Flour, le 7 avril 2023

Date de convocation : 31 mars 2023

Les Membres du Conseil Communautaire

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
AMARGER Agnès ou CHAUVEL Pascal		BRUN Joël ou COSTANTINI Alberto	
AMARGER Didier ou FRANCON Christine		CHASSANG Pierre ou FARGES André	
ANDRIEUX Annie ou BARRIOL Jacky		CHASSANG Yolande ou DECONQUAND Jean-François	
ANTONY Béatrice		CHASTANG Marcel ou SALSON Benjamin	
ASTRUC Frédéric ou VERNET Jérôme		CHEVALIER Gilbert ou JOURDES Frédéric	
BATIFOL Nicole		CLAVILIER Guy ou BODEAU Jacques	
BEAUREGARD Pierrette ou FABRE Hervé		COUDY Bernard ou RIGAL Christophe	
BENEZIT Sophie ou MODENEL Alain		COURET Gérard ou ROBERT-MISSONNIER Isabelle	
BERTHET Jean-Paul		DE LAROCHE Philippe ou CONDUITIER Jean-Luc	
BERTRAND Robert		DELCROS Frédéric	
BESSE Marina ou BEC Jean-Pierre		DELEPINE Bonnie	
BIGOT Gilles ou HUGON Albert		DELORT Philippe	
BONAL Richard ou AJALBERT Andrée		DELPY Gérard ou MAGENTIES Marc	
BONNEFOI Claude ou ROCHE Alain		DELRIEU Ghislaine ou LOUBEYRE Julien	
BOUCHARINC Jean-Luc		ECHALIER Philippe ou DOUET Virginie	
BOUDON Robert ou VAISSADE Sylvie		GENDRE Christian ou ASTRUC Olivier	
BOUDOU Jean-Marc ou BATIFOULIER Amandine		GENDRE Vital ou VERRIERE Louis	
BOULDOIRES Eric		GOMESSE Eric ou MAURANNE Nelly	

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20230407-DELIB2023-126-BF
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 19/04/2023

Les Membres du Conseil Communautaire

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
GRAS Jérôme		PERRIN Jean-Luc	
GUEROULT Olivia ou BADUEL Michel		PETITIMBERT Marie	
GUIBERT Martine		PORTAL Sylvie ou TERRISSE Jérôme	
JANVIER Nadine ou GINHAC Daniel		POUDEROUX Loïc ou BONNET Anne-Sophie	
JOUVE Jean-Pierre		POUDEVIGNE Pascal ou DELPRAT Arnaud	
LAMAT Adrien		POUGNET Marc	
LESTEVEN Nathalie		PRIVAT Jean-Claude	
MALLET Annick		REMISE Bernard ou FOSSE BALDRAN Catherine	
MATHIEU Philippe		RESCHE Bernadette ou ROBERT Thierry	
MAURY Bernard		RESCHE Jean-Paul ou CUSSAC Jean-Michel	
MEZANGE Jean-Marie ou CHASSANG Jean-Pierre		REVERSAT Olivier ou MUNERY Céline	
MICHAUD Guy ou CHASSANG Stéphane		RICHARD Jeanine	
MIRAL Daniel Ou GUY Michel		ROCHÈS Patricia ou SAINT-JOANIS Sandy	
MONLOUBOU Jean-Jacques		ROUFFIAC Michel ou CUSSAC Sébastien	
MOULIADE Gérard		ROUSSEL Robert	
NAVECH Louis ou POJOLAT Aurélien		SEGUIS Pierre ou GRIFFOUL Monique	
NEGRE Marine		TALAMANDIER Serge ou SABATIER Jean-Luc	
NIOCEL JULHES Emmanuelle		VICARD Maryline	
PECHAUD Louis ou RISS Christian		VIDAL Christophe ou AURIERE Bernard	
PELISSIER René		VITAL David ou RODIER Daniel	

Certifié exécutoire par la Présidente,
Compte tenu de la transmission en Préfecture le
À Saint-Flour, le 7 avril 2023

18 AVR. 2023

; et de la publication le 18 AVR. 2023

La Présidente,
Céline CHARRIAUD

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20230407-DELIB2023-126-BF
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023